



Chambre Syndicale  
des Fleuristes  
d'Île de France  
École des Fleuristes  
de Paris

# ADHÉSION ANNÉE 2011

## Chers confrères, chers adhérents,

L'année 2010 se termine, et avec elle nous clôturons un exercice qui aura été pour certains difficile mais qui pour la plupart d'entre vous démontre les ressources incroyables dont font preuve les fleuristes franciliens.

Courageux, talentueux, à l'écoute des attentes de leurs clients, ils justifient la place de leader qu'ils occupent dans la distribution des végétaux en France. Peu de secteurs d'activité en sont capables face à des grandes surfaces tant spécialisées que généralistes toujours plus nombreuses et agressives. Face également à de nouvelles formes de distribution (achats sur internet) qui modifient structurellement le comportement de la clientèle.

Ils créent et reprennent des entreprises fleuristes, soit en croissance externe, soit en création pure après une formation rigoureuse aux valeurs du métier de fleuriste dans notre centre de formation d'apprentis, l'École des fleuristes de Paris en particulier.

Ces jeunes fleuristes dynamiques devront inciter leurs clients, les jeunes en particulier à acheter et offrir des fleurs. L'interprofession « **Val'Hor** » est là pour les aider avec des campagnes ciblées, décalées dont les effets sont déjà très positifs dans les mesures effectuées.

Ces fleuristes s'engagent dans des Concours et manifestations, s'exposant au regard de leurs Pairs et du public pour porter haut les couleurs de l'art floral français (Coupe Île de France des fleuristes, Meilleurs Apprentis de France, Meilleurs Ouvriers de France, Coupe de France, Olympiades des Métiers, Coupe du Monde...).

Notre souhait est de les aider sur tous les terrains : Défense professionnelle, Communication, Formation... Aussi proposons-nous **une adhésion à cotisation préférentielle** les trois premières années (80 €, 120 € et 180 €) pour ceux et celles qui nous rejoignent lors de leurs 2 premières années d'existence et **un abattement de 20% sur la participation aux frais de formation des apprentis confiés à notre Ecole pour tous nos autres adhérents.**

Votre Chambre syndicale (CSFIF) votre Fédération (FNFF) sont toujours à vos côtés à Rungis (permanence accueil chaque jeudi de 06h00 à 12h00 porte 12 du pavillon C1), sur le terrain, au téléphone, par mail pour répondre à toutes vos interrogations et vous proposer des services et partenariats adaptés détaillés au verso de cette lettre.

➔ **Renouvelez votre adhésion annuelle, rejoignez nous...**

Le montant de l'adhésion restera inchangé pour 2011 soulignant ainsi la volonté non lucrative de notre mission et faisant de l'adhésion un investissement dont pour vous le retour est immédiat.

Adhérer, c'est aussi **pouvoir** nous rejoindre en tant qu'administrateur au sein du Conseil d'administration de la Chambre syndicale et ainsi participer activement à son fonctionnement démocratique.

Pour être entendu, pour ne pas rester isolé, pour être informé et être acteur de votre avenir de chef d'entreprise et assurer la pérennité de votre structure, regroupez-vous autour de votre Chambre Syndicale :

➔ **adhérez !**

Chers confrères, chers adhérents, le Conseil d'administration, le personnel de la Chambre syndicale et de l'École des fleuristes de Paris et moi-même vous souhaitons une belle année 2011.

.../...

*Votre adhésion annuelle 2011 vous donne accès à :*

➤ Une réduction de 20% sur le montant de la participation de votre entreprise aux coûts de formation de chaque **apprenti embauché pour l'année de formation 2010 / 2011 et formé à l'Ecole des fleuristes de Paris.** (Montant actuel de la participation annuelle d'une entreprise fleuriste pour chaque apprenti confié : ➤1 000 €).

➤ Une protection juridique incluse dans le montant de **vos adhésions**, ainsi qu'une remise allant jusqu'à **15% sur tous les contrats** souscrits auprès de notre partenaire la **MAPA**, mutuelle d'assurances.

➤ Une réduction allant jusqu'à 50 % sur « Fleuracompta », logiciel de gestion de l'activité fleuriste en boutique proposé par notre partenaire **INFORMATIQUE PROGEST**, ainsi que des conseils, de la formation et une aide à l'équipement.

➤ Une réponse à vos questions d'ordre juridique ou commercial soit par téléphone, par mail ou sur notre espace accueil de Rungis où un petit déjeuner vous est offert tous les jeudis matins, Porte 12 – du C1., grâce au partenariat développé avec la **SEMMARIS** et son Président **Monsieur Marc SPIELREIN**.

➤ L'envoi par e.mail des Appels d'offres émis par les collectivités territoriales dans notre secteur d'activité.

➤ L'abonnement à la Revue « Fleurs de France » éditée par la Fédération Nationale des Fleuristes de France (FNFF) à laquelle tout adhérent est automatiquement rattaché.

➤ L'accès prioritaire à nos sessions de formation continue pour vous-mêmes ou pour vos collaborateurs et une aide au montage des dossiers de prise en charge.

➤ L'organisation d'événements, valorisant et/ou réunissant la profession, avec un accès prioritaire aux adhérents, parmi eux :

➤ **Les concours : Coupe d'Île de France des fleuristes, Olympiades des Métiers, Oscar des jeunes fleuristes, Meilleurs Apprentis de France, Coupe de France...**

➤ Un Forum emploi organisé chaque année à **l'Ecole des fleuristes de Paris**, pour le recrutement de vos futurs collaborateurs et apprentis.

➤ Un site internet www.lesfleuristes.com avec :

\* Un espace « EMPLOI » réservé à nos adhérents pour la consultation des CV des candidats en recherche ou l'insertion de leur annonce de recrutement de personnel qualifié.

\* Une rubrique « CESSION DE FONDS » pour leur recherche et/ou vente de locaux.

➤ La remise de Supports d'identification visuelle pratiques et utiles conçus pour vous (blocs et stylos, affiches..).

➤ Une carte d'adhérent nominative et une vitrophanie « Label Qualité 2011 » destinée à souligner votre attachement aux valeurs du métier de fleuriste.

➤ Une aide à la réalisation de « Business Plan » et conseils pour les porteurs de projets et lors de renouvellement de baux commerciaux...

Danyèle HUGON  
Présidente

